

CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER

Secrétariat : Nathalie Carrieu
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 18 décembre 2023

PV n° 265/GS/nc

F. Assal, M.-C. Audetat, N. Bajwa, S. Béné, M. Besson, K. Blondon, C. Borel, B. Broers, S. Carballo, B. Cerutti, M. Chanson, A. Chmiel, M. Cikirikcioglu, A. Costantino, P. Dallenbach, L. de Botton, G. Diamanti, M. Epiney, M. Escher, T. Fassier, A. Favre, N. Favre, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, A. Gamulin, F. Geoffroy, S. Grabherr, O. Grosгурin, I. Guessous, N. Guinand, Fr. Herrmann, Ph. Huguélet, S. Hurst, M. Jung, N. Junod, G. Kaya, J. Khalidy, L. Lacroix, E. Laffitte, B. Landis, F.-B. Lombard, T. Mach, T. McKee, P. Meche, A. Merglen, I. Milhit, S. Momjian, M. Nendaz, C. Noble, S. Pautex, C. Peltier, A. Platon, A. Poletti, N. Ray, A. Rieder, Giovanni Tommaso Rocca, G. Savoldelli, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, A. Siniukovich, H. Steffen, V. Stuebi, N. Suh, L. Techetgna, V. Trombert, A. Watkins, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 15 décembre 2023, 12h 30 – 13h 45

Présents : G. Aebischer, F. Assal, N. Bajwa, M. Besson, K. Blondon, C. Borel, S. Carballo, M. Chanson, A. Chmiel, A. Costantino, P. Dallenbach, L. De Botton, G. Diamanti, F. Geoffroy, S. Grabherr, O. Grosгурin, N. Guinand, F. Herrmann, S. Hurst, N. Junod, G. Kaya, J. Khalidy, L. Lacroix, T. Mach, P. Meche, A. Merglen, I. Milhit, S. Momjian, C. Noble, P.-A. Poletti, N. Ray, A. Rieder, G. Savoldelli, J. Serratrice, H. Steffen, V. Trombert, A. Watkins.

Adoption du PV de la réunion du 17 novembre 2023

Le procès-verbal est accepté sans modification.

Annonces du Président

Prix de l'innovation pédagogique 2024

Pour valoriser les innovations pédagogiques, le Rectorat décerne chaque année le Prix de l'Innovation Pédagogique. Ce prix récompense des projets pédagogiques innovants en cours, favorisant l'apprentissage des étudiant-es au sein de l'institution.

Le prix est composé entre autre d'un montant de 10'000 francs.

En 2022, le prix avait été attribué à la Dre N. Bajwa pour le projet contre le « Harcèlement et le Sexisme en milieu clinique ».

Le projet Head toToe du Dr Ido Zamberg avait également été récompensé.

Le dépôt des candidatures est fixé au 1er février 2024.

Lien vers la page dédiée : <https://www.unige.ch/innovations-pedagogiques/prix>

Départ à la retraite anticipée de Mme Petra Meche

Mme Meche cessera son activité professionnelle au 31 août 2024 pour prendre une retraite anticipée. En 2013, l'OAQ (organe d'accréditation) avait recommandé d'impliquer des instances externes dans les activités de la Faculté de Médecine. Dans ce contexte, afin de représenter la Haute école de santé de Genève, le Pr Laurent Bernheim avait invité Mme Meche à participer aux séances de la Commission de l'Enseignement

Durant ces dix dernières années, Mme Meche a pu collaborer à différents projets : développement du cursus de formation interprofessionnelle entre la Faculté de Médecine et la Haute école de santé, participation à la Task Force Interprofessionnalité et participation aux séances du comité Master.

Le Pr G. Savoldelli la remercie chaleureusement pour son implication et sa collaboration très précieuse.

Mme Meche participera aux séances du comité jusqu'en juin 2024.

Le point techno-pédagogique : IA, ChatGPT, point de situation et position de l'Université

(Dre A. Chmiel, M. F. Geoffroy)

La présentation détaillée est jointe au pv.

Les outils d'intelligence artificielle générative peuvent créer du contenu à partir de données existantes comme des images, des textes, des sons, etc... mais le contenu généré peut reproduire des erreurs et des biais de la base d'apprentissage.

Il existe de nombreux outils d'IA adaptés à des besoins spécifiques en fonction des tâches ou des objectifs souhaités (outils de synthèse, de transcription, de prise de notes, etc...)

L'Université de Genève a pris acte de ce développement et de la possible utilisation de l'outil par les étudiant-es. Elle informe qu'il revient aux facultés de poser les conditions cadre de l'utilisation de ces outils et aux enseignant-es d'apporter des consignes claires dans le cadre de l'enseignement et des évaluations.

Plus d'informations sur la politique générale de l'UNIGE : <https://www.unige.ch/index.php?cID=574>

La Faculté est consciente des difficultés éthiques que les étudiant-es peuvent rencontrer et doit rapidement se positionner. Une réflexion a débuté et devrait permettre d'établir une liste de recommandations ainsi qu'un guide d'utilisation de l'outil.

La création d'un groupe de travail est en court et les membres du comité Master intéressés par le sujet sont invités à se manifester auprès de M. Frédéric Geoffroy.

Les Pr-es S. Hurst et A. Wenger souhaitent intégrer le groupe de travail.

L'IA ne concerne pas uniquement la génération de textes mais aussi celle d'images. Dans l'attente, lors de l'utilisation de ce type d'outil pour effectuer un travail de rédaction, il est proposé d'informer les étudiant-es sur la nécessité de mentionner et de décrire cette utilisation de manière explicite, dans la méthode et/ou la liste des références.

Hors séance, à la suite du comité Master, deux personnes se sont manifestées pour participer au groupe de travail : Mesdames P. Meche de la HEdS et E. Schwob de la bibliothèque, CMU

Présentation du bilan de l'USIT 2 2023

(Dre N. Bajwa, Dre V. Trombert, Pr J. Serratrice)

La présentation détaillée est jointe au pv.

Les objectifs de l'unité sont de renforcer les capacités de synthèse et les compétences de nos étudiant-es en « thérapeutique » (plan d'investigation, plan de prise en charge thérapeutique, suivi), de favoriser l'intégration et l'application des connaissances acquises tout au long du curriculum et de les préparer à l'examen fédéral.

La validation de l'unité donne droit à 6 crédits ECTS et se fait par une auto-déclaration de présences obligatoires aux 18 activités de l'unité, via GPS. Durant toute l'unité, les étudiant-es ont été encouragé-es à valider les activités au fur et à mesure. Cette année, tous les étudiant-es ont validé leur unité.

Pour rappel : l'auto-déclaration est obligatoire pour la validation de l'unité et l'acquisition des crédits ECTS. Ces crédits sont nécessaires à l'obtention du Master en médecine humaine. Pour se présenter à l'examen fédéral en médecine humaine (EFMH), le Master en médecine humaine doit être réussi.

L'unité est composée des activités de l'ancienne unité « UPEF » sur le mois de juin, des modules d'enseignement (atelier ILS, atelier sur la pharmacologie pratique, atelier sur la génétique et la pédiatrie, cours de soins palliatifs, cours de médecine complémentaire et intégrative et compétences cliniques de mise en pratique de compétences de communication complexe) et d'ateliers facultatifs orientés « Bien-être ».

L'évaluation globale de l'unité est à 3.1 avec un taux de réponses à 45%.

Les points forts de l'unité sont une bonne organisation de l'unité avec des QCMS et des entraînements pratiques, une application sur des cas concrets, une bonne synthèse, l'interactivité des cours et les entraînements ECOS formatif (intégration d'une vignette double de type présentation de cas).

Points à améliorer et discussion :

- Trop peu de pauses entre les répertoires.
Pour 2024, les répertoires ont été répartis sur plus de jour avec des pauses de midi de 1 heure à la place de 45 minutes.
- Entraînements CC et ECOS – les étudiant-es souhaiteraient avoir les entraînements en août.
Pour des raisons organisationnelles, cette demande ne sera pas retenue.

Les nouveautés 2023 ont été la mise en place d'un répertoire QCM de radiologie de dermatologie.

- Le répertoire QCM de dermatologie a été bien évalué, il sera reconduit en 2024.
- Les évaluations du répertoire QCM de radiologie ont été mitigées. Les étudiant-es ont été surpris par le format et le contenu du cours, différent des autres répertoires. Pour 2024, le répertoire sera reconduit avec les ajustements nécessaires. La Dre V. Trombert apportera son soutien pour la création de questions QCM. L'équipe techno-pédagogique sera présente pour l'aide à l'utilisation de l'outil Pingo.

L'unité 2024 se déroulera du 6 mai au 27 juin 2023 avec une semaine de vacances entre la fin de l'année de stages et le début de l'unité.

- Il faudra compter avec 171 étudiant-es sans les redoublant-es et les candidat-es Mebeko.
- Les étudiant-es seront intégrés d'office dans des groupes, l'inscription individuelle aux activités est supprimée.
- Suite à une évaluation mitigée notamment pour des raisons de timing, le cours « Génétique » ne sera pas reconduit en 2024. Les responsables ont souhaité intégrer les objectifs d'apprentissage au cours de génétique déjà existant dans l'AMC de pédiatrie. Ce point pourrait être repris au sein du groupe de travail de l'USIT2.

Discussion autour des ateliers facultatifs « Bien-Etre » de l'unité : les sessions de Mindfulness permettent une pratique de base, elles n'incluent pas la gestion de la charge émotionnelle. La mise en place d'ateliers supplémentaires, pour une approche plus spécifique et approfondie pourra être rediscutée au groupe de travail de l'unité.

Présentation des derniers développements du cursus conflits d'intérêts

(Dr G. Aebischer)

La présentation détaillée est jointe au pv.

Rappel : Il s'agissait d'un ancien projet partiellement mis en place, amené par les étudiant-es en 2013 concernant l'ajout d'un enseignement sur la thématique des conflits d'intérêts. L'idée était de palier à l'absence quasi complète d'enseignement sur le sujet. Le projet avait été discuté au bureau Master du 7 octobre 2022 et du 31 mars 2023.

PROFILES fait référence à plusieurs reprises aux conflits d'intérêts (chapitres GO 7.1, GO 7.6, GO 7.7 et GO 7.8).

Un nouveau groupe de travail composé du Dr G. Aebischer et des Prof M. Besson, S. Hurst et S. Vulliémoz a été créé.

Un cours ex-cathedra en demi-volée sera donné pour la première fois, en 2^{ème} année Master, en janvier et avril 2024.

Les autres cours ont été maintenus. Il s'agit d'un cours ex-cathedra en volée entière dans l'unité « Excrétion et Homéostasie » en 2^{ème} année Bachelor ainsi qu'un enseignement de deux heures dans l'AMC MPR.

Au terme de ce cursus d'enseignement, les étudiant-es devraient être capables de :

- Savoir gérer les conflits d'intérêts rencontrés dans la pratique et la recherche.
- Savoir déclarer leurs futurs conflits d'intérêts.
- Savoir interpréter les déclarations de conflits d'intérêts de leurs pairs.

Discussion autour du nom du cours « liens d'intérêts » versus « conflits d'intérêts ». La Pr S. Hurst souhaite conserver le nom « conflits d'intérêts ».

Elle rappelle également que le « conflit d'intérêt » est bien réel et existe, d'où l'importance de faire la distinction entre un conflit d'intérêt problématique et non problématique.

Dans la suite de la discussion, le Dr A. Merglen relève l'existence, parfois, d'un décalage entre les enseignements et les connaissances transmises aux étudiant-es. Il propose, avec le soutien du comité, que certains cours (conflits d'intérêts, harcèlement, etc...) donnés en prégradué soient proposés aux enseignant-es sous la forme de leçons publiques de la faculté.

Le Pr G. Savoldelli est en charge de transmettre cette proposition au Pr M. Nendaz, pour une discussion au Bureau Décanal.

Divers

Point d'information sur les quatre séances du cours « Santé Publique, santé globale et médecine du travail »

(Pr N. Ray)

La première série de cours donné à la première demi-volée s'est très bien passé, les étudiant-es étaient motivés et dynamiques.

Le Pr N. Ray remercie la Dre A. Chmiel pour le soutien apporté et l'aide à la maîtrise de Moodle.

Appel à projet de la COIFIN 2024

(M. F. Geoffroy)

La Commission informatique de l'Université de Genève (COINF) soutient chaque année des projets informatiques dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, initiés par les collaborateurs et collaboratrices de l'université.

Elle s'engage à cofinancer des projets novateurs de qualité, impliquant des investissements en matériel et logiciel informatiques (les renouvellements en sont exclus) ou le développement de solutions innovatrices.

Toutes les demandes de cofinancement doivent parvenir aux CIFs au plus tard le 26 janvier 2024.

Lien : <https://www.unige.ch/rectorat/commissions/coinf/appel-a-projets>

La note de l'appel à projet est jointe au procès-verbal.

Outil DPI

(Dre K. Blondon)

Un nouveau module dans DPI formation qui s'appelle DPI simulation a récemment été mis en production. Il permet d'avoir des dossiers fictifs de patients avec des données cliniques, qui s'actualisent à la date d'utilisation du dossier. Ce module sera utilisé pour la formation DPI intégrée à l'UIDC, et pourra aussi servir pour les exercices avec simulation au CIS.

Le Pr G. Savoldelli propose de traiter le sujet lors d'un prochain comité Master comme « point techno-pédagogique ».

La prochaine séance aura lieu en format hybride, le vendredi 26 janvier 2024, à 12h30.

Salle Champel (B03.2121), 3^{ème} étage du CMU.

Professeur Georges Savoldelli

Responsable du Programme Master